CADRE LOGIQUE DU PROJET "L'HABITAT PARTICIPATIF POUR ACCOMPAGNER LE VIEILLISSEMENT" - MH 2022

Finalité	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques	Actions	Résultats attendus	Qui ?	Budget	Proportion du budget total
Faire reconnaitre et soutenir le déploiement de l'habitat participatif comme solution efficiente et qualitative pour accompagner le vieillissement	**1.Sensibiliser le grand public sur l' intérêt de l'habitat participatif comme cadre favorable au vieillissement**	Sensibiliser le grand public, notamment les cotisants ou allocataires de MH	Diffusion de contenu web et réunions d'informations à destination des particuliers sur l'HP senior	1 webinaire bimensuel animé sur les seniors dans l'HP et diffusé via la plateforme HPF	Structures régionales et d'accompagnement membres d'HPF	11700	8%
				20 actions de sensibilisation locales réalisées en 2022 réalisées en lien avec les actions sociales de MH		32600	22%
		Tenir à jour un observatoire de l'habitat participatif en France	Participation au fonctionnement et amélioration continue de la BDD HPF	Un observatoire de l'HP en France le plus pertinent possible	HPF	4000	3%
	2. Sensibiliser les acteurs de l'habitat participatif à la problématique du vieillissement pour mieux anticiper collectivement les possibles pertes d'autonomie et pour faire émerger de nouveaux projets à même d' accueillir des personnes âgées	Sensibiliser les groupes d'HP existant à la thématique seniors et faciliter les partages d'expériences	Mise en place et animation d'un groupe de contribution HPF sur les seniors	6 réunions dans l'année (et restitution) et 50 groupes inscrits au groupe de contribution fin 2022 (animation d'une liste de discussion)	Une structure membre d'HPF	3900	3%
		Faire émerger de nouveaux projets à même d'accueillir des seniors	Initiation de 15 nouvelles configurations de projets par la mobilisation des acteurs clés : collectivités, habitants, bailleurs sociaux, services déconcentrés de l'Etat...	10 nouvelles configurations de projets ont émergé pouvant postuler à l'AMI MH	Structures d'accompagnement	73300	49%
	3. Le montage de nouveaux projets d'habitat participatif est facilité et soutenu	Renforcer la capacité des projets d'habitats participatifs à mobiliser de l'accompagnement professionnel	Elaboration d'un cahier des charges et des procédures de mise en oeuvre d'un AMI Habitat participatif ciblé sur l'accompagnement des projets	Gouvernance partenariale, règlement et modalités d'instruction de l'AMI élaborés	Une structure membre d'HPF	14700	10%
			Test de l'AMI sur 2 ou 3 projets dès 2022	2 ou 3 projets soutenus en 2022	Projets qui répondent à l'AMI	0	0%
	4. L'habitat participatif est reconnu et soutenu par les Caisses de Retraite sur le long terme	Contribuer à l'émergence d'une vision commune entre les caisses de retraite permettant de faire converger leurs outils de soutien à l'habitat participatif	Animation d'un GT avec Malakoff Humanis, AG2R, la CARSAT autour de leurs différentes remontées d'expériences sur le soutien à l'HP	Organisation et animation de 4 rencontres / an entre MH, AG2R et la CARSAT et capitalisation des actions menées par ces différents acteurs en faveur de l'habitat participatif	Une structure membre d'HPF (idem AMI)	9800	7%
			Capitalisation sur les différentes actions menées par les Caisses de retraites en soutien à l'HP				
						150000	100%
				dont coordination du projet (3 jours mensuel)		15840	11%
				dont charges indirectes réparties affectées au projet		19506	13%